

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR "MOTOCONFORT" Type AU 59

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — 93 - PANTIN

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. Type. — AU 59. Genre. — CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1

Nom et adresse du constructeur. — LA MOTOCONFORT, 16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St Denis).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 2,25 - 18.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,15 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur : 1,80 m - Largeur : 0,64 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,11 m.

Poids du véhicule. — 44 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 mm - Course 41,8 mm - Cylindree 49,933 cm³.

Taux de compression. — 7,5.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 3,650 litres, ferme par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.500 t/mn. Correspondant au couple maximum 3.000 t/mn. - Correspondant à la puissance maximum 5.500 t/mn.

Echappement. — Le silencieux d'échappement est du type strobil, d'un diamètre intérieur croissant progressivement de 24 à 65 m/m et se terminant par une partie cylindrique de 65 m/m de diamètre intérieur. Sa longueur développée est d'environ 37 cm. Son volume approximatif est de 0,85 litre. Le silencieux contient un diaphragme perce de trous et une coupelle traversée par un tube de diamètre intérieur de 12 m/m. La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur 10 m/m. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 octobre 1962 est de 76 dBA.

Le pignon du constructeur est frappe sur la partie arrière droite du pot d'échappement.

Alimentation du moteur. — Carburateur CURTNER à passage de 12 m/m. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI, haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par Air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volée d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 54 dents solidaire du moyeu arrière.

Dispositif bicyclette. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette. Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Démultiplication. —

$$\begin{array}{l} \text{Petite vitesse} : \frac{205}{47} \times \frac{54}{11} = 21,4 \\ \text{Grande vitesse} : \frac{205}{85} \times \frac{54}{11} = 11,8 \end{array}$$

Nombre de vitesses : Infini.

Avec des pneumatiques de 2,25 x 18 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,740 m., au régime du moteur de 1.000 t/mn., la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 4,85 km/h.

Grande vitesse : 8,8 km/h.

au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 49,3 km/h.

5. - SUSPENSION

Avant : Fourche télescopique.

Arrière : Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 m/m, commandé par un levier à main droite.

Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs diamètre 80 m/m commandé par un levier à main gauche.

Longueur des garnitures. — 60 m/m — largeur 20 m/m.

Surface de freinage. — Avant 24 cm² — Arrière 24 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant rectangulaire de 100 m/m x 60 m/m à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptr. — Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'Administration.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Antiparasitage. — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé par l'ORTF., pour lui.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de moteur, l'indication "CYCLO" ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé à la partie inférieure droite du support du tube de selle.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 59.000.001.

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 26-4-68 que le véhicule n° 59.000.001, à moteur n° 6.783.374 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT type AU 59, satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° AU-553-68
A Paris le 2 Mai 1968
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(signé : PROUST)

Vu :
Paris, le 2 Mai 1968
L'Ingénieur des Mines
(signé : ARNOUIL)

A Paris, le 2 Mai 1968
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(signé : MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, "LA MOTOCONFORT" 16, rue Lesault, PANTIN (Seine-Saint-Denis), constructeur, certifions : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 CV
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : AU 59	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre _____ moteur _____	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 44 kgs
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 49,833 cm ³ 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé ; _____ d'un ensemble ; _____

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le _____

pour être livré à _____

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à _____

(Signature)



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".